



## Les transports publics

### ► LIGNES RÉGULIÈRES ALÉOP



Grand Lieu est desservi par **4 lignes régulières de car** du réseau régional Aléop. Elles permettent de rejoindre Nantes (Pirmil ou Les Bourdonnières).

- **La ligne 12 devient la ligne 312** (Saint Lumine de Coutais, Saint Colomban, La Limouzinière, Saint Philbert de Grand Lieu, La Chevrolière, Pont Saint Martin)
- **La ligne 12 Express devient la ligne 313** (Saint Colomban La Limouzinière, Saint Philbert de Grand Lieu, La Chevrolière - Tournebride)
- **La ligne 180 devient la ligne 80** (Geneston en direction de Nantes ou La Roche sur Yon)
- **La ligne 62 devient la ligne 362** (Geneston, Le Bignon et Montbert)

> [www.aleop.paysdelaloire.fr](http://www.aleop.paysdelaloire.fr)

### Le saviez-vous ?

Un autocar au gaz circule sur les lignes régulières du territoire de Grand Lieu



### ► TRANSPORT À LA DEMANDE ALÉOP

Lorsqu'il n'y a pas de lignes régulières pour vous transporter, **un véhicule vient vous chercher à votre domicile** et vous conduit à la destination de votre choix.

Ce service peut être utilisé pour des déplacements ponctuels et de proximité.

> [www.aleop.paysdelaloire.fr](http://www.aleop.paysdelaloire.fr)



## La voiture partagée

### ► COVOITURAGE

Le covoiturage est un moyen économique et convivial pour se déplacer.

La Communauté de Communes adhère à la **plateforme de covoiturage Ouestgo** qui met en relation gratuitement conducteurs et covoitureurs. Ouestgo ne prend aucune commission sur les trajets.



> [www.ouestgo.fr](http://www.ouestgo.fr)

*Le territoire est doté de 9 aires de covoiturage*

*Elles offrent un stationnement à proximité directe des grands axes routiers.*



### ► TRANSPORT SOLIDAIRE

L'association Auto solidaire de Grand Lieu propose un **service de transport aux personnes ne disposant pas de moyen de locomotion ou ne pouvant se déplacer.**

Des chauffeurs bénévoles assurent des trajets occasionnels dans un rayon de 30 à 40 km.

**Coût : 5 € d'adhésion par an puis 0,40 €/km**

L'association est présente sur La Chevrolière, Saint Philbert de Grand Lieu, La Limouzinière et Saint Lumine de Coutais.

> Renseignement et réservation auprès du CCAS de votre commune.



## Les modes doux

### ► VÉLO

Se déplacer en vélo est idéal pour les courts trajets :

- solution de déplacement rapide
- stationnement facilité
- équipement bon marché
- pas d'impact sur l'environnement
- pratique d'une activité physique

La Communauté de communes va créer **des liaisons cyclables entre les communes de Grand Lieu** pour faciliter les déplacements en vélo.

L'objectif est d'atteindre 40 km de liaisons cyclables d'ici 2022.



*Le vélo à assistance électrique y avez vous pensé ?*

Effort réduit, davantage de vitesse, facilité d'utilisation, le vélo électrique présente de nombreux avantages.

### ► MARCHÉ À PIED

La marche est le mode de déplacement le plus économique et le plus écologique. **Il faut 10-12 minutes pour faire 1 km à pied, alors pourquoi prendre la voiture ?**

30 minutes de marche par jour c'est aussi bon pour votre santé !

> La trottinette, le roller ou le skate board et tous les autres modes de déplacement non motorisés font partis des modes doux.

## LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES *s'engage pour faciliter vos déplacements*

La Communauté de Communes de Grand Lieu a lancé son **Plan Global de Déplacements** en mars 2019. Celui-ci vise à accompagner l'évolution des déplacements sur le territoire (22 % de déplacements supplémentaires prévus d'ici 2030) tout en assurant un équilibre durable entre les besoins en mobilité des habitants, l'environnement, le développement économique et la santé.

Pour cela, l'intercommunalité agira sur 4 axes thématiques :

- **Améliorer le maillage routier** en développant les connexions avec le réseau métropolitain,
- **Valoriser le réseau de transports collectifs**,
- **Structurer l'intermodalité** qui permet d'associer plusieurs modes de transport sur un même trajet,
- **Favoriser les déplacements plus durables** (à pied, à vélo, covoiturage, véhicules à énergies propres).

Au total, 24 actions sont programmées pour une durée de 7 ans. Ce plan d'action représente un investissement de 6 millions d'euros pour la collectivité.

## INFOS Pratiques

### DESTINEO

Destineo est un calculateur d'itinéraires en transports en commun dans toute la région Pays de la Loire.

> [www.destineo.fr](http://www.destineo.fr)

### GEOVÉLO

L'application géovélo est dédiée aux cyclistes. Elle leur propose des itinéraires personnalisés allant du plus rapide au plus sécurisé.

> [www.geovelo.fr](http://www.geovelo.fr)

### OUESTGO

Cette plateforme de covoiturage met en relation gratuitement conducteurs et covoitureurs.

> [www.ouestgo.fr](http://www.ouestgo.fr)

### ADEME

Testez l'impact de vos déplacements grâce au quiz créé par l'ADEME.

> [www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/testez/impact-deplacements](http://www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/testez/impact-deplacements)

POUR VOS DÉPLACEMENTS  
*vous avez le choix !*

